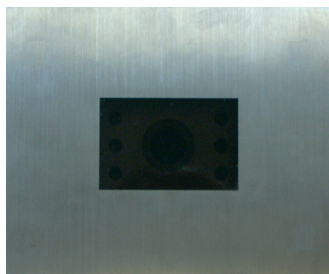
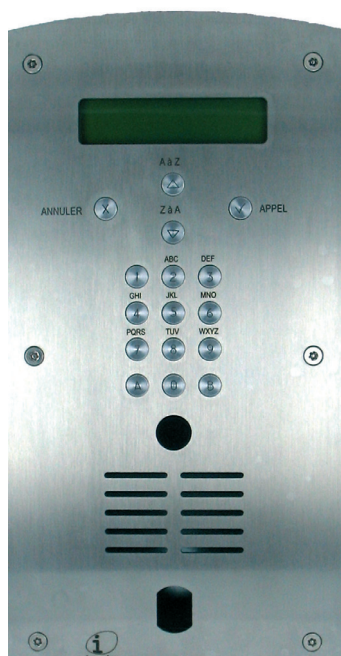


VISIOPHONIE

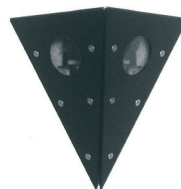
PLATINES DE RUE ET CAMÉRAS



► Caméra **PIC3GBW**.
Façade inox + caméra N&B



► Platine de rue **PIC3**,
portier interphone digital.



► Caméra d'angle
déportée N&B,
Réf. **VSH10BD**.

MONITEURS VIDÉO



► Moniteur **Génius**
avec combiné N&B et
boucle magnétique.



► Moniteur **Génius**
avec combiné couleur
et boucle magnétique.



► Moniteur **Bravo**
avec combiné couleur
et boucle magnétique.

CONTRÔLE D'ACCÈS



CENTRALE DE GESTION
2 et 4 portes



Badge électronique
de proximité **CLEVIG**



Émetteur 3 canaux
Réf. **EHF868**

VISIOPHONIE

• **Platine de rue PIC3, portier interphone digital**

Conforme à la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées
Platine d'appel à défilement avec afficheur grand format LCD rétroéclairé (122 x 44 mm).

- Façade en acier inoxydable 3 mm.
 - Protection du groupe phonique par double grille.
 - Fermeture par 6 vis antivandale 5 mm.
 - Gestion des platines principales et secondaires.
 - Capacité maximale 500 noms adressables sur 5 chiffres.
 - 4 touches de navigations : appel, défilement de A à Z et de Z à A et touche annulation.
 - Clavier 12 touches pour appel direct, code d'ouverture ou paramétrage.
 - Affichage des commandes sur l'afficheur (appel, décrocher, ouverture porte, etc.).
 - Touches métalliques et affleurantes anti-défoncement et anti-écrasement des contacts
 - Recherche rapide des noms type GSM.
 - Protection de l'afficheur par polycarbonate de 8 mm
 - Mise à jour des noms par badge VIGIK®, Palm Pilot ou clavier intégré
 - Protection par mot de passe
 - Prédéfini pour recevoir la tête de lecture VIGIK®.
 - Communication avec les centrales ACM/R, UG2/R et UG4/R par 2 fils pour les commandes VIGIK®.
 - Paramétrage direct via IP depuis RESIDOR.ORG grâce à l'interface IP/R.
 - Adaptable sur les systèmes audio ou vidéo analogiques ou numériques.
- Dimensions
Plaque : Longueur : 350 x 180 mm. Epaisseur : 3 mm.
Carter : Longueur : 320 x 160 mm. Epaisseur : 55 mm.

• **PIC3/BW - Façade inox + caméra N&B pour platine PIC3**

- Façade en acier inoxydable 3 mm.
- Protection de l'objectif par polycarbonate 6 mm.
- Fixation par 4 vis antivandale 5 mm.
- Réglage de la caméra sur 2 axes.
- Équipée de 6 diodes infrarouges pour la vision nocturne.
- Capteur CCD N&B avec objectif asservi 3,6 mm.
- Plaque : Longueur : 170 x 180 mm. Epaisseur : 3 mm.
- Carter : Longueur : 140x160 mm. Epaisseur : 55 mm.

• **VSH10BD - Caméra d'angle déportée N&B - alimentation 12 v**

- Boîtier antivandalisme placé en angle de mur avec protection par polycarbonate 6 mm.
- Caméra à capteur CCD : N&B 1/3" monté sur support orientable.
- Objectif 3,6 mm (68°).
- Obturateur électronique s'adaptant aux conditions lumineuses.

• **5801BM - Moniteur Génius version N/B avec combiné et boucle magnétique**

Moniteur Génius avec écran 4" N/B, couleur blanc mat. Un bouton ouvre-porte et deux boutons gris pour fonctions diverses. Le récepteur est doté d'un cordon avec plug de connexion au moniteur. Il dispose d'une molette de réglage de la luminosité et d'un sélecteur de réglage du volume d'appel réglage sur 3 positions (haut, moyen, bas). Il peut être transformé en version de table avec l'art. 5712.

Dimensions : 204 x 225 x 63 mm.

• **5802BM - Moniteur Génius version couleur avec combiné et boucle magnétique**

Avec écran 3,5" couleur. Autres caractéristiques identiques à celles du 5801BM.

• **5701BM - Moniteur Bravo version N/B avec combiné et boucle magnétique**

Avec écran 4" N/B, couleur blanc brillant, avec calotte inférieure couleur argent. De série, monté avec des boutons ouvre-porte et deux boutons pour fonctions diverses, led de signalisation, réglage de la luminosité, réglage du contraste et réglage du volume d'appel coulisant.

• **5702BM - Moniteur Bravo version couleur avec combiné et boucle magnétique**

Avec écran 4" couleur. Autres caractéristiques identiques à celles du 5701BM.

CONTRÔLE D'ACCÈS VIGIK® ET RÉSIDANT

• **Gestion centralisée par le logiciel via internet RESIDORG**

Mise à jour et sauvegarde automatique, maintenance à distance. Très simple d'utilisation. Compatible toute centrale et tout encodeur. Gratuit.

- Le gestionnaire d'immeuble encode les clés électroniques CLEVIG à l'aide d'un encodeur connecté à un PC et du logiciel Résidorg®.
- La clé contient le code du site, le n° d'appartement, la position dans l'appartement (correspondant à la couleur), les adresses des portes autorisées, et l'indice de perte qui annulera automatiquement les clés d'un indice inférieur lors de leur présentation devant le lecteur.

- Mise à jour automatique des noms dans la platine interphone
- Sans liaison modem et sans câblage entre les immeubles : gestion de plusieurs dizaines de milliers d'immeubles, de portes et de clés.

• **Centrale de gestion 2 et 4 portes (UG2/R ou UG4/R)**

- 100 services VIGIK.
- 65000 badges résidents et 65000 badges tertiaires.
- Gestion des passes multi-sites à validité limitée.
- Gestion des badges ou émetteurs perdus par indice de perte.
- Possibilité de connecter 2 lecteurs de proximité MIFARE ou récepteurs radio.
- Gestion de tranches horaires : 16 tranches horaires par jours, 16 semaines types, 15 jours fériés paramétrables et tranche horaire « écoles ».
- Traçabilité : 2000 événements par centrale.
- Rapatriement des événements par PDA, avec le logiciel SAM + et lecture sur le logiciel RESIDOR.ORG après synchronisation sur le PC.
- Fonction anti pass-back.
- Configuration de la centrale par PDA avec le logiciel SAM+.
- Alimentation : 12 Vcc / 1,5 A.
- Consommation 1,5 A en lecture et relais commandé, pouvoir de coupure 48 V / 2A.
- Borniers débrochables.
- Boîtier ABS pour Rail DIN (6 modules).

• **Antenne de lecture antivandale VGLECT3**

- Format T25 labellisé VIGIK® pour remplacer l'ancien passe PTT.
- Technologie Mifare (ISO 14443).
- Identification des états grâce à une LED bicolore.

• **ACM/R - Centrale de gestion 1 porte + lecteur agréé VIGIK - gestion Residor**

- Destinée aux immeubles collectifs résidentiels de grande importance
- Gestion par logiciel RESIDOR sur Internet.
- Boîtier PVC dimensions : 87x 55 x 20 mm.
- Capacité : 100 services VIGIK + 65 000 badges résidents.
- Programmation par PC, via Internet et encodeur USB (réf.: ENCOD/USB2).
- Temporisat d'ouverture de porte pré-réglée à 5 secondes.
- Alimentation : 12-30 Vcc ou 12-24 Vac / 1,5 A.
- LED de signalisation de fonctionnement et de diagnostic.
- Mise à jour des services VIGIK® par PC ou pocket PC.
- Antenne de lecture format T25, dimensions : 43 x 12 mm.
- Fonctionne avec les badges de proximité CLEVIG.
- Stockage des 2000 derniers événements (Vigik et/ou résidents).
- Possibilité de badges passes et de gestion de portes principales.
- 1 entrée/1 sortie alarmes.
- Paramétrage direct via IP depuis RESIDOR.ORG grâce à l'interface IP/R.

• **Badge électronique de proximité CLEVIG**

- Badges électroniques de proximité CLEVIG contenant une puce à lecture - écriture de données sans contact qui ne peut être lue ou programmée qu'avec des autorisations cryptées.
- Leur programmation s'effectue à l'aide de l'encodeur USB.
- Format porte clé en ABS.
- Badge garantie à vie, soudé à l'ultrason pour une meilleure étanchéité.
- Dimensions : 61 x 30 x 7 mm.
- 10 couleurs possibles par appartement.

CONTRÔLE D'ACCÈS RADIO

• **RHF868/R - Récepteur HF 868 Mhz avec antenne intégrée**

- Ensemble centrale + récepteur HF.
- Boîtier PVC dimensions : 87x 55 x 20 mm.
- Fréquence 868 MHz, portée 100 m en champ libre.
- Antenne intégrée.
- Alimentation 12Vcc, consommation 100 mA.

• **EHF868 - Émetteur 868 MHz - 3 canaux**

- Émetteur type porte-clés conforme à la norme ETS 300-220.
- Alimenté par piles 3V type CR2016.
- 3 canaux : le 3ème canal est obtenu en pressant simultanément les 2 poussoirs.
- Boîtier ABS et touches élastomères.
- Température d'utilisation : -20°C à +50°C.
- LED tricolore permettant de différencier l'émetteur dans un appartement (Lagune).
- Dimensions : 65,5 x 34 x 13,2 mm - Poids : 45g.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Garantie:** 2 ans.
- **Distribution:** Par les installateurs et les grossistes.
- **Lieux de fabrication:**
 - Créteil (94),
 - Italie.

VISIOPHONIE ET CONTRÔLES D'ACCÈS

VISIOPHONIE																
Fabricant	Produit	Type de portier anti-vandale						Clavier codé seul (sans ou avec une visiophonie)	Portier vidéo	Caméra intégrée	Caméra déportée	Matériau plaque de rue et des boutons		Capacité	Garantie	
		Portier à boutons et porte-noms dissocié	Portier à boutons et porte-noms individuels	Portier modulaire	Portier digital à défilement	Portier digital à défilement + clavier codé	Portier digital à code sans défilement					Acier inox	Aluminium renforcé ou autre	Nombre de boutons / Nombre de noms	2 ans	5 ans sur la plaque de rue
BTICINO	100		•				•		•		•	•		1 à 12	•	
	200		•				•		•		•		•	1 à 12	•	
	200cc		•				•		•		•		•	1 à 12	•	
	300		•				•		•		•		•	1 à 80	•	
	333715				•	•			•		•	•		1 à 2000	•	
	333915				•	•			•	•		•		1 à 2000	•	
	TERCODE 1060							•	•			• (1)		100	•	
	TERCODE 2050							•	•				•	100	•	
	TERCODE 3100							•	•				•	100	•	
COMELIT- IMMOTEC	PIC3				•	•	•		•		•			500	•	
FERMAX	Marine défilement				•	•			•	•		•		1 à 9999	•	
	Halo codes			•				•	•	•			•	1 à 9999	•	
	Halo défilement			•	•	•			•	•			•	1 à 9999	•	
URMET FRANCE CAPTIV	52000 / 54000	•							•		•	•		1 à 324	•	• (2)
	655		•						•	•			•	1 à 64	•	
	AX 2000		•						•		•	•		1 à 52	•	•
	K-STEEL 1155			•					•	•		•		Max 600	•	•
	DBG					•			•	•		•		500 à 600 noms	•	•
	DBL / IC3				•				•		•	•		500 à 600 noms	•	•
	DBG / IC3					•			•		•	•		500 à 600 noms	•	•

(1) En Zamac

(2) 5 ans pour les platines en inox

VISIOPHONIE ET CONTRÔLES D'ACCÈS

SYSTÈMES DE CONTRÔLES D'ACCÈS												
Fabricant	Référence de la centrale	Technologie		Type de système								Garantie - 2 ans mini.
		Contrôle d'accès traditionnel	Contrôle d'accès Vigik	Clé et lecteur de proximité	Clé et lecteur d'application	Emetteur et récepteur infra rouge	Emetteur et récepteur radio	Emetteur et récepteur bi-technologie	Nombre de codes services Vigik	Traçabilité des événements Vigik	Capacité de la / ou des centrales de gestion	
BTICINO	348000	•	•	•	•		•	•	32	non	2 000	•
COMELIT-IMMOTEC	UG2/R & UG4/R	•	•	•			•	•	100	oui	250 / 65 000	•
	ACM/R	•	•	•			•	•	100	oui	250 / 65 000	•
FERMAX	HEXACT LIGHT 2	•	•	•				•	50	oui	1000 / 26 000	•
	CVA - CVE	•	•	•				•	100	oui	1000 / 26 000	•
	MCVA & MCVE	•	•	•				•	30	oui	1000 / 26 000	•
URMET FRANCE CAPTIV	VIT25M	•	•	•				•	100	non	2700 / 5000	•
	VIT25M3	•	•	•				•	100	non	2700 / 5000	•
	CV1S	•	•	•				•	100	non	2700 / 5000	•
	CV1S3	•	•	•				•	100	non	2700 / 5000	•
	CV2/CV4	•	•	•				•	200	oui	2700 / 5000	•
	CL2/CL4	•	•	•				•	200	oui	2700 / 5000	•
	CAPAC/400	•	•	•				•	30	non	2700 / 5000	•
	PIRAMID	•	•	•				•	30	oui	2700 / 5000	•

VISIOPHONIE ET CONTRÔLE D'ACCÈS

RÉGLEMENTATION ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Textes de référence

Différents textes officiels modifient la nature de ces produits et leurs mises en œuvre dans les bâtiments neufs et existants classés en habitation ou en ERP, notamment :

- la loi du 11 février 2005,
- le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006,
- l'arrêté du 1er août 2006 consolidé (en neuf),
- l'arrêté du 26 février 2007 (dans l'existant),
- le décret n° 2007 – 1327 du 11 septembre 2007,
- la circulaire n° 2007-53 du 30 novembre 2007.

Dans le neuf, il convient de se référer au chapitre D « accès aux bâtiments » de l'annexe 6 de la circulaire du 30/11/ 2007.

Dans l'existant, on se réfère aux mêmes textes (notamment l'article 4 de l'arrêté du 1er Août 2006) que dans le neuf en cas de travaux de modifications, de restructuration ou d'extension (hors travaux d'entretien).

Deux nouvelles circulaires sont en préparation concernant les bâtiments d'habitation existants et les ERP existants.

Nature des exigences

Ces textes fixent de nouvelles règles en terme :

- de positionnement des platines de rue : « Les systèmes de contrôle d'accès ou de communication entre visiteurs et occupants ainsi que les dispositifs de commande manuelle doivent répondre aux exigences suivantes :
- être situés à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant,
- être situés à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m.
- d'existence de clavier d'appel direct par code sur les platines de rue à menu déroulant.
- de lisibilité des informations pour les personnes malvoyantes (voir annexe 3 - Information et signalisation) :
- visibilité : contraste, éviter les éblouissements et les reflets,
- lisibilité : hauteurs des caractères d'écriture : 15 mm pour les éléments de signalisation et d'information relatifs à l'orientation, 4,5 mm sinon,
- compréhension : recours aux icônes ou aux pictogrammes normalisés.
- d'existence d'un espace de manœuvre de porte ayant une longueur de :
- 1,70 m en cas d'ouverture à pousser,
- 2,20 m en cas d'ouverture à tirer.
- de caractéristiques des systèmes d'ouverture des portes : Ils doivent être utilisables en position « debout » comme en position « assise ». Lorsqu'il existe un dispositif de déverrouillage électrique, il doit permettre à une personne à mobilité réduite d'atteindre la porte et d'entamer la manœuvre d'ouverture avant que la porte ne soit à nouveau verrouillée.
- d'existence de signaux sonore et visuel liés au fonctionnement des dispositifs d'accès.

• d'installation dans les logements :

- d'appareils d'interphonie équipés d'un système permettant à un occupant de visualiser ses visiteurs,
- de combinés équipés de boucle magnétique permettant l'amplification sonore pour les personnes disposant d'une prothèse auditive.

La circulaire du 30 novembre 2007, applicable à la construction neuve précise en matière :

- de système de contrôle d'accès ou de communication : Pour un visiteur, l'accès au bâtiment passe fréquemment par une étape de communication avec l'occupant concerné. Peuvent être handicapés : le visiteur, l'occupant ou les deux. De façon générale, il est important d'éviter les systèmes nécessitant des enchaînements de manipulations complexes ou rapides.
- de signaux sonore et visuel : Les informations sonores (par haut parleur) ou visuelles (témoins lumineux, par exemple) doivent être audibles et visibles aussi bien debout qu'assis. A titre d'exemple, il peut s'agir :
- du fonctionnement du dispositif de communication (information du type : « appel envoyé », « l'appel a bien été reçu par l'occupant » donnée sous forme visuelle),
- du fonctionnement de la gâche électrique (information donnée sous forme visuelle, et rappel sonore si le bruit de fonctionnement du système est trop faible),
- de visualisation des visiteurs : « Un tel système doit permettre à un occupant de pouvoir visualiser des personnes de toutes tailles (utilisation d'une caméra judicieusement placée et orientée, d'une caméra à champ large, ou de plusieurs caméras »,
- de boucle magnétique sur le combiné audio dans les logements : Cette règle ne concerne que « les appareils d'interphonie utilisant un réseau privatif, dont le combiné est installé dans le logement au moment de la vente ».

Par ailleurs (hors circulaire), la DGUHC considère qu'il appartient aux maîtres d'ouvrage

- d'installer pour chaque entrée d'immeuble (en cas de construction neuve, de restructuration, d'agrandissement, de modification) :
- une platine de rue avec une caméra (intégrée ou déportée),
- une liaison (son, image) avec chaque logement.
- d'opter entre les solutions suivantes :
- soit équiper à la livraison du bâtiment (en neuf, amélioration importante, remplacement) l'ensemble des logements d'un moniteur visiophonique avec boucle magnétique,
- soit livrer les logements sans aucun appareillage (l'occupant raccordera son propre appareil à son entrée dans le logement).

Notons qu'en existant, en cas de remplacement de digicode, il n'y a pas d'obligation d'installation d'un visiophone.